

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 58 (1932)
Heft: 12

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ment des machines, dans lequel se trouvent tambours trieurs-laveurs, concasseurs à mâchoires, broyeurs, élévateur à godets, silos.

La faible proportion de boulets de plus de 10 cm de diamètre rencontrée dans l'excavation ne permettra pas de fabriquer plus de 1200 à 1500 m³ de gravier de cylindrage par an. Par contre, on préparera d'excellents matériaux de plus faible calibre pour le goudronnage ou le bitumage superficiel de chaussées.

Au total, on utilise une force motrice — électrique — de 100 ch environ. Durant l'hiver, on travaille à la découverte de la carrière.

Une visite sur place nous a pleinement convaincu de l'intelligence avec laquelle les installations ont été conçues.

Et nous avons été agréablement surpris de constater qu'une fabrique de produits en ciment, briques diverses, tuyaux, blocs, etc. avait poussé, à deux pas de la gravière, fabrique installée elle aussi de façon rationnelle.

On daube souvent sur le compte de l'Etat entrepreneur ou commerçant. Toutes les critiques, certes, ne sont pas injustifiées, mais on oublie trop souvent de louer, quand cela est équitable.

La traversée d'Assens.

La fameuse « traversée » d'Assens, terreur des automobilistes, ne sera bientôt plus une traversée, puisque la route cantonale va être déviée en contre-bas du village.

Ce sera le premier tronçon de route vaudoise exécuté en béton. Les travaux ont déjà commencé. On a procédé à la modification du passage à niveau sis à l'entrée du village, côté Lausanne, où la voie du *L.-E.-B.* coupait la route décemment trop en oblique.

Les tunnels suisses.

Notre pays est fort riche en tunnels; il détient même un véritable record. Sur le réseau des C. F. F., on compte 229 tunnels d'une longueur totale de 162,4 km. Le Simplon mesure 19 800 m. Vient ensuite le tunnel du Gothard, avec 15 000 m et le Ricken, avec 8 600 m. Le tunnel de base du Hauenstein mesure 8 134 m, celui de l'Albis 3 359 m, celui des Loges 3 219 m, celui de La Croix 2 966 m et celui du Bötzing 2 526 m. Outre cela, on compte encore sur le réseau des C. F. F., 20 tunnels dont la longueur dépasse un kilomètre.

683 millions pour l'électrification.

Jusqu'à la fin de 1931, les C. F. F. ont dépensé au total pour l'électrification de leur réseau, 683,1 millions de francs qui se répartissent de la façon suivante: acquisition de forces hydrauliques 5,8 millions de francs; usines électriques, 153,25 millions de francs; lignes de transport, 42,49 millions de francs; sous-stations, 45,8 millions; lignes de contact, 122,8 millions; établissement du profil d'espace libre (infrastructure, superstructure et bâtiments), 16,9 millions; installations à courant faible (télégraphe, téléphone, signaux, etc.), 75,6 millions; installations pour la traction électrique des trains, 10,4 millions; acquisition de matériel roulant électrique, 269,8 millions de francs. Pendant l'année dernière, il a encore été dépensé au total, pour l'électrification aux C. F. F., 31 millions de francs en chiffre rond.

La crise chez nous.

Pendant le premier trimestre de cette année, le 5,8 % des entreprises considérées a pu annoncer un degré d'occupation estimé bon. Il n'était que suffisant pour le 40 %. La situation était mauvaise pour la moitié au moins.

Les industries les plus touchées sont celles de l'horlogerie, de la soie artificielle, de la broderie et du coton. Une réduction du travail est à signaler dans les industries de la toile, de la laine, du papier et des machines.

Dans l'industrie horlogère, le 90,4 % des entreprises considérées travaillent avec un horaire réduit; c'est le 66,7 % pour les industries de la soie et soie artificielle; et un tiers dans les industries métallurgiques et des machines, du papier et de la laine.

D'une façon générale, c'est dans le bâtiment et les industries qui y tiennent de près, puis dans la production alimentaire que la situation est la plus favorable.

J. PEITREQUIN.

Un « Centre du Bâtiment », à Londres.

D'après le « Manchester Guardian Commercial », du 12 mars dernier, le Dr R. Unwin, président du « Royal Institute of British Architects », a annoncé l'organisation d'un « Building Centre » permanent où sera exposé « tout ce qui est nouveau en fait de matériaux de construction d'origine anglaise ». Déjà plusieurs centaines de maisons ont annoncé leur participation à cette « Foire du bâtiment » et le Dr Unwin espère que les architectes étrangers useront aussi de cet organisme de documentation.

BIBLIOGRAPHIE

Les commandes électriques dans l'industrie textile, par le Dr *Wilhelm Stiel*, ingénieur. Traduit de l'allemand par M. Varinois. Un volume (16×25) de 795 pages, avec 650 figures et 6 planches hors texte. Relié pleine toile: 250 fr. Librairie Polytechnique Ch. Béranger.

Le présent ouvrage donne, pour la première fois, un exposé objectif complet de l'ensemble du domaine des applications de l'énergie électrique dans l'industrie textile.

CARNET DES CONCOURS

Plan d'extension de la Ville de Lausanne.

Voir *Bulletin technique* du 17 octobre 1931, page 270. — 49 projets présentés. Le jury a décerné les prix suivants:

Premier prix: 12 000 fr. M. G. Epitoux, architecte à Lausanne, devise: 1001.

Deuxième prix: 10 000 fr. MM. Dubois, Favarger, architectes, et Scotoni, ingénieur à Lausanne, devise 1945.

Troisième prix: 8000 fr. MM. J. Tschumy et H. Vermeil, architectes à Paris, devise: Est-Ouest.

Quatrième prix: ex-æquo: 5500 fr. MM. Baud et Virieux, architectes, et Virieux, géomètre officiel à Lausanne, devise: Horizontales, et M. J. Stengel, architecte à Cologny (Genève), devise: 6 %.

Cinquième prix: ex-æquo: 3000 fr. MM. R. Braillard, A. Duboux et A. Cavin, architectes à Lausanne, devise: Huit et M. Paul Trudinger, architecte à Stuttgart; devise: Air, et M. E. Favre, architecte à Genève, devise: Etapes.

Le jury a décidé en outre de proposer à la Municipalité l'achat, au prix de 1500 fr., des projets N° 6, devise: 15 15 15; N° 25, devise: Un axe nord-sud; N° 26, devise: 345; N° 45, devise: Lausonium.

Nous les commenterons comme nous l'avons promis.

Voir page 6 des feuilles bleues le communiqué de l'Office suisse de placement.